

DELIBERATIONS

COMMISSION D'HYGIENE ET DES STATISTIQUES

Compte rendu de l'assemblée du 11 novembre.

(assemblée ajournée)

Sont présents: MM. les échevins Dagenais, président, Ames, Leclaire, Couture et Nelson.

Résolu: De demander au Conseil la permission d'opérer le virement des crédits suivants:

De prendre \$300 sur la balance du crédit affecté aux "mesures à prendre contre la variole" et d'appliquer cette somme à l'achat de fournitures pour les hôpitaux civils.

De prendre \$150, sur la balance du crédit affecté aux "mesures à prendre contre la variole" et d'appliquer cette somme à l'achat de combustible pour les hôpitaux civils.

De prendre \$36 sur la balance du crédit affecté aux "gages des gardiens des bains publics" et de payer cette somme à titre d'allocation à M. A.-P. Beardsell, ex-ambulancier de l'hôpital des variolés, qui vient d'être frappé d'une attaque de paralysie.

—M. l'échevin Larivière se présente devant la Commission et demande quelles mesures l'on a prises en vue d'établir une morgue pour la Ville.

M. le président dit que M. l'échevin Marchand et lui ont fait l'inspection du Collège Pharmaceutique, rue Lagauchetière, près de la rue Saint-Urbain et qu'ils ont constaté que ce n'est pas un local convenable pour l'établissement d'une morgue.

Après discussion, il est

Résolu: Que les offres faites par le "Montreal General Hospital" et par MM. H. Bourgie & Cie., ainsi que leurs plans pour l'établissement d'une morgue moderne, soient soumis de nouveau au Conseil avec prière de prendre les mesures nécessaires pour procurer à la Ville, à l'expiration du contrat avec les propriétaires de la morgue actuelle (31 mai 1905), "une morgue qui réponde aux besoins actuels de la Ville."

Sur motion de M. l'échevin Ames, il est

Résolu: De remettre à M. A. Gravel les dépôts (\$2,200) qu'il a faits entre les mains du trésorier de la Ville, relativement aux contrats pour la construction des bains Saint-Gabriel et Saint-Louis, les travaux ayant été exécutés à la satisfaction de cette Commission.

Résolu: Que le médecin officier de santé soit autorisé à donner à M. A.-P. Pigeon une commande de 500 exemplaires (en brochures) du rapport annuel du Département d'Hygiène pour l'année 1903, la somme à payer de ce chef ne devant pas excéder \$35.

—M. l'échevin Leclaire se plaint qu'il n'a pas reçu son avis pour la dernière séance de cette Commission, vu que la convocation a été remise à un enfant en bas âge au lieu de l'être à un autre membre de sa famille.

Résolu: De donner instruction à ceux qui signifier les avis d'éviter pareille erreur à l'avenir.

Résolu: De demander au Conseil un crédit de \$100 pour la construction d'un égout à partir de la maison occupée par le mécanicien de l'hôpital civique jusqu'à l'égout public de la rue Moreau.

Ajournement.

J. I. FLYNN,
Secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 18 novembre

Sont présents: MM. les échevins Vallières, président, Sadler Ekers, Lapointe et Carter.

—Est prise en considération une lettre de la Société de Bienfaisance et de Pension de la Police de Montréal demandant que lui soit rendue une somme de \$1,216.44 retenue par le trésorier de la Ville sur le salaire des officiers et des hommes de la Police.

M. l'échevin Sadler

Propose: Que soit rendu à l'Association le montant qui se trouve à son crédit.

Cette proposition étant soumise aux voix, elle est emportée, MM. les échevins Sadler, Ekers et Carter votant pour et MM. les échevins DeSerres et Lapointe votant contre.

—Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: De demander aux avocats de la Ville leur opinion sur la légalité de l'arrangement par lequel un agent de police touche, pendant ses jours d'absence, les deux-tiers de sa solde et l'Association le troisième tiers, même quand ces absences ne sont pas causées par la maladie.

HYGIENE AND STATISTICS COMMITTEE

Report of Adjourned Meeting, held the 11th of November.

Present: Ald. Dagenais, chairman, Ames, Leclaire, Couture and Nelson.

—**Resolved:** To ask permission from Council to vary the following appropriations:

Take \$300 from the appropriation for measures against smallpox and apply the same to purchase of supplies for civic hospitals;

Take \$150 from the appropriation for measures against smallpox and apply the same to the purchase of fuel for civic hospitals;

Take \$36 from the appropriation for wages of guardians of baths and apply the same to the payment of a grant to A. P. Beardsell, late ambulance driver, who has been stricken with paralysis.

—Ald. Larivière appeared before the meeting and enquired what steps were being taken to establish a suitable morgue for the City. The chairman stated that he and Ald. Marchand had inspected the premises of the Pharmaceutical College, Lagauchetière street, near St. Urbain street, but found that it would not be a proper place to convert into a morgue.

After discussion, it was

Resolved: That the offers made by the Montreal General Hospital authorities and Messrs. H. Bourgie & Co. together with their plans for the establishment of a modern morgue, be submitted to Council with a request that immediate action be taken to provide, at the termination of the contract with the proprietors of the present morgue, a modern one such as the requirements of the City urgently demand.

—On motion of Ald. Ames, it was

Resolved: That the deposits amounting to \$2,200 made by Mr. A. Gravel in connection with the building of the St. Gabriel and St. Louis baths be returned to him on or after the 26th. inst., his contracts having been carried out to the satisfaction of this Committee.

—**Resolved:** That the Medical Health Officer be authorized to obtain from Mr. A. P. Pigeon, 500 copies of the annual report for 1903, printed in pamphlet form, for the sum not to exceed \$35.

—Ald. Leclaire having complained that he had not received his notice for the preceding meeting, owing to the fact that the document was handed to a child instead of to a reasonable member of the family,

Resolved: That instructions be given to the notice servers to avoid a like error in the future.

—**Resolved:** That a report be made to Council, asking, in the interests of public health, for an appropriation of \$100 for the laying of a drain from the house occupied by the engineer of the civic hospital, to the public sewer in Moreau street.

Adjourned.

J. I. FLYNN,
Secretary.

FINANCE COMMITTEE

Report of Meeting, held the 18th of November.

Present: Ald. Vallières, chairman, Sadler, Ekers, Lapointe and Carter.

—Considered a letter from the Montreal Police Benevolent and Pension Society, asking that the sum of \$1,216.44 retained by the City Treasurer on the salaries of the officers and men of the Police force, be remitted to them.

Moved by Ald. Sadler,

"That the amount having been placed to the credit of the Association, the same be remitted to them."

And the vote being taken, the motion was carried, Ald. Sadler, Ekers and Carter voting for, and Ald. DeSerres and Lapointe against.

—On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: To ask the City Attorneys whether the arrangement under which a policeman is entitled to the two-thirds of his salary in case of absence and the Association to the other third, is legal, especially when the absence is not on account of sickness.